



SNUDI FO 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91000 ÉVRY

Tél : 01 60 79 25 58

Tél : 07 69 45 57 42

Mail : 91snudifo@gmail.com



Objet : évaluations Grande Section

Le 21 novembre 2019

Madame la Directrice Académique,

Nous sommes questionnés par des collègues de différentes circonscriptions quant à la nature des évaluations Grande Section. En effet, Mme Tressalet indique dans un courriel du 19 novembre adressé à tous les IEN : le « *protocole Pour une entrée sécurisée en CP qui cette année se déroule en période 2 et début janvier. La remontée des résultats de l'école à la circonscription est attendue pour le 17 janvier.* » ET « *Les enseignants sont libres de choisir l'une des deux propositions* ». « *libres* » mais de l'un ou l'autre. Ce qui est un progrès bien entendu mais qui n'est pas non plus la réelle liberté d'évaluer nos élèves.

Le guide pratique parle d'« *épreuves obligatoires* » avec des dates de passation, de saisie des résultats. Ce message a désormais été diffusé dans les écoles et auprès des collègues du département.

Ce protocole n'est pas nouveau. Mais sa présentation comme un protocole « *obligatoire* » pour « *tous les élèves* » n'est pas acceptable car il ne l'est pas. Les enseignants de GS ont déjà repéré les élèves ayant des fragilités dans l'acquisition des compétences essentielles. À cette période de l'année, ils ont le plus souvent déjà informé le médecin scolaire, déjà rencontré les familles des élèves en question qui sont en général connus depuis la Petite Section.

Ils n'ont pas besoin de ce protocole pour envisager des « *régulations* », adapter leur enseignement, organiser leur travail de classe. Il n'y a donc pas obligation pour eux d'utiliser ce protocole et encore moins de saisir les résultats dans des « *tableurs* » pour « *analyse* ».

Vous nous indiquiez ce lundi 18/11 en CTSD avoir bien connaissance de la surcharge de travail des directeurs et de la nécessité de ne pas en ajouter inutilement. Vous nous assuriez aussi de l'impossibilité par manque de remplaçants disponibles d'assurer avant 2020 la promesse du ministre Blanquer d'une journée supplémentaire accordée au directeur avant la fin 2019. Et pourtant vous savez très bien que ce sont, non seulement les adjoints, mais aussi les directeurs qui subissent ce protocole proposé par des acteurs qui n'ont aucun sens de la réalité des écoles maternelles.

Aussi, le SNUDI FO 91 communiquera auprès des collègues que ce protocole est seulement un outil dont ils peuvent se servir ou non, en partie ou en totalité, pour une partie des élèves selon les choix des équipes. En tout état de cause, le SNUDI FO 91 soutiendra les choix des collègues et des équipes en général et vous demande qu'aucune pression ne soit exercée dans les circonscriptions pour les remontées des résultats.

Le SNUDI FO 91 a exprimé à de nombreuses reprises l'exaspération des collègues quant au temps perdu hors de la classe à saisir les résultats des évaluations CP et CE1, le temps perdu en classe sur les apprentissages habituels, ainsi que le contenu inadapté des évaluations. Tout ceci fait écho à ce protocole « *pour une entrée sécurisée au CP* ». Les collègues ne supportent plus le pilotage pédagogique permanent en dehors des écoles et la pression hiérarchique qui en découle.

Veuillez croire, Madame la Directrice Académique, à l'expression de ma parfaite considération.

David Roussel

Secrétaire Départemental du SNUDI FO 91

Tél : 07 69 45 57 42